

Le Réveil

Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, rue Favrée, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

PINARD ET DEPOPULATION



Pour avoir pris tel la défense de la bière et du pinard, je me suis fait enguirlander par les buveurs d'eau qui m'ont traité d'ivrogne et d'actuaire de distillerie.

Mais je suis un type assez de genre de Thémistocle, « Gueule, mais écoute », suis-je tenté de dire aux partisans du régime sec en les invitant à méditer sur le rapprochement qu'ils seront bien obligés de faire entre deux constatations d'ordre public.

Primo : La loi de prohibition qui a fermé aux Etats-Unis les fabriques et les débits de boissons alcooliques causé au bout de trois ans d'application des ravages qui épouvantent tous ceux qui ont le souci de l'avenir du peuple américain. La criminalité, la folie ont augmenté dans des proportions inattendues et l'usage de plus en plus en plus répandu des stupéfiants, comme la coca et l'opium menaçait d'abrutissement et de débilité cette race si vigoureuse. Bien mieux les cultes qui réussissent à s'offrir les dévotionnaires de la libre Amérique dépassent, en amplitude tout ce qui se fait de mieux dans les deux hémisphères.

Ainsi, on cite le cas de ce procureur de la République d'un district qui, étant allé perquisitionner chez un distillateur clandestin, en sortit dans un état qui, ramené dans son automobile, lui démarra en quatrième vitesse et s'en alla, tous les gaz ouverts, droit dans la trottinette d'un marchand de strop. On se releva, s'écriant : « Mort par les débris poisseux des facons destinés à faire le bonheur des abstinentes ».

Mais cette plaisanterie judiciaire n'était encore que la pointe de l'iceberg, car il y avait eu recensement de douze policiers qui s'étaient mis à la poursuite de fraudeurs qu'ils arrêteront et qui étaient porteurs de seize litres de benedictine. Comme ils avaient la consigne de vider les flacons, ils n'y manquèrent pas ; seulement ils se les viderent dans le gosier, jusqu'à la dernière goutte. Depuis, on n'a plus vu un tel état de choses, mais on a vu celle des douze policiers qui sont, depuis cette aventure, affligés d'une gueule de bois chronique, qui leur vaudra sans doute une pension, maladie contractée en service commandé.

Enfin, devant le péril qui grandit, les législateurs de l'Union, soucieux de pas voir disparaître dans les prisons ou les maisons de fous leurs électeurs sacrés de pinard, songent à modifier d'urgence le fameux « prohibition act ».

Secundo : On vient de publier les statistiques démographiques de la France pour 1922. Il y a là-dedans de quoi pleurer et de quoi se réjouir. Il y a de quoi pleurer quand on constate que dans ce pays où le nombre de décès reste stationnaire, celui des naissances diminue au point que l'on peut envisager le jour où, suivant une progression presque mathématique, on pourra constater « fides Galliae ». Mais ce qui nous console, c'est que quelques départements, loin de se laisser entraîner sur la pente fatale de la dénatalité, semblent remonter le courant. Nos départements de la région du Nord composent, exclusivement, le groupe qui la palme revient au Pas-de-Calais où on enregistre la proportion la plus élevée de naissances (24 pour 1000 hab.) de toute la France. Si bien que si l'on faisait partout au Nord ce qui se fait au Pas-de-Calais, ce n'est pas de 70.000 unités que s'augmenterait péniblement chaque année la population française, mais bien de 370.000 !

Or, veuillez remarquer que si le Pas-de-Calais est le pays de France où il y a le plus de baptêmes, c'est aussi celui où il y a le plus de bistrotiers !

Je ne veux tirer de ce fait aucune conclusion de cause à effet, mais tout de même on a chargé le ministre de la Responsabilité de faire de méfiance qu'il est de la plus élémentaire loyauté de reconnaître qu'il n'est point rien, au contraire, dans le fleau national de la dépopulation.

E. VERMEERSCH.

Pour les prisonniers civils et les otages

Que comptent faire les pouvoirs publics ?

Depuis trois ans, à chaque session du Conseil général, nous avons demandé aux représentants des pouvoirs publics ce qu'ils comptent faire pour les prisonniers civils et les otages de représailles.

Le préfet, M. Naudin, nous répondit qu'il n'y avait pas d'argent pour eux. Nous lui avons fait remarquer que le Traité de Versailles était formel et qu'ils avaient droit à une indemnité de captivité ou de travail forcé. Des formules furent envoyées dans les maires, ormales que les intéressés devaient remplir, pour que l'Administration sût exactement le nombre de prisonniers et d'otages et la somme globale à payer.

Enfin, à la dernière session d'Avril, dans le rapport du Préfet, nous avons appris ceci : « Vou relatif au paiement d'une indemnité aux prisonniers civils et otages. Par dépêche en date du 23 mars 1923, M. le Ministre des Régions Libérées m'a informé que la question de l'indemnité à accorder aux prisonniers civils a été examinée le 13 juin 1922 par la Commission interministérielle des Prisonniers de guerre, prisonniers politiques et otages, dont M. Leon Pasqual, député, est le président. Cette commission ayant émis un avis favorable à l'octroi d'une indemnité, le Ministre des Régions Libérées a préparé un projet de loi, d'après lequel il serait accordé pour chaque mois de déportation ou d'emprisonnement, une indemnité forfaitaire de 100 francs aux otages de représailles des 1er novembre 1916 et 1er janvier 1918, et aux prisonniers politiques condamnés par les tribunaux militaires allemands pour avoir prêté aide et assistance aux armées et aux prisonniers français et alliés. Ce projet est soumis à la signature de M. le Ministre des Finances qui, en principe, donne son approbation à la mesure envisagée. »

Mais il est encore à craindre que cette promesse ministérielle reste lettre morte. De plus, la dépêche ci-dessus transcrite contient une inexactitude : ce n'est pas du 1er Novembre 1916, au 1er Janvier 1918 seulement que les prisonniers civils ont droit à une indemnité forfaitaire et mensuelle de cent francs, mais bien pendant toute la durée de leur captivité en Allemagne ou du travail forcé soit en France ou en Belgique. Nos amis les Belges ont déjà reçu la moitié de la somme due et pourtant ils sont nombreux, environ 120.000.

En France on en est encore à discuter dans les commissions sur les modalités. Il faut pourtant en finir. A la dernière session du Conseil général, le groupe socialiste a alors demandé au département d'Alger de reconnaître la dette de l'Etat, titre qui porterait intérêt. Ce ne sera pas grand chose, il est vrai ; mais le titulaire aura, au moins, en poche, la preuve de sa créance. Tâchons qu'à l'heure actuelle, il n'a rien encore. Et plus tard, lorsque la situation financière de notre pays sera revenue à son état normal (ce qui ne peut avoir lieu que par la collaboration et l'entente avec tous les Etats), le prisonnier civil recevra l'indemnité qui lui est si légitimement due.

Louis BLEMANT, Conseiller général du Nord

Voyages ministériels

M. Maginot à Metz. Metz, 10. — M. Maginot est arrivé à Metz ce matin à 8 h. 15. Il a été reçu dans le salon d'honneur de la gare par le Préfet de la Moselle, le général de Lardemelle, commandant le 6<sup>e</sup> corps d'armée, M. Jung, maire de Metz, et le général Hirschauer, sénateur.

Le ministre de la guerre a ensuite passé en revue le bataillon du 6<sup>e</sup> régiment du Génie, massé devant la gare avec musique et drapeau.escorté par un escadron du 28<sup>e</sup> Dragons, M. Maginot s'est rendu en automobile à la Préfecture. Le temps est superbe et tout permet d'espérer que le meeting d'aviation aura un grand succès.

MM. Crolat et Reibel dans la région de Versailles. Versailles, 10. — Cet après-midi à lieu à Marne-la-Coquette, sous la présidence de MM. Crolat, ministre de la Justice, et Reibel, ministre des régions libérées, l'inauguration d'une plaque sur un mur de la mairie de cette commune et portant l'inscription suivante : « En commémoration du centenaire de Pasteur, Bienfaiteur de l'Humanité, mort en cette commune le 28 septembre 1895. »

Ensuite le cortège se rendra au square où est élevée la statue de l'illustre savant ; des hymnes seront exécutés par d'importantes sociétés musicales de la région et un concert sera donné par la Musique du 101<sup>e</sup> d'Infanterie.

M. Rio à Dijon et à Is-sur-Tille. Dijon, 10. — M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, arrivé hier soir à Dijon, se rendit ce matin à Is-sur-Tille, accompagné du Préfet du général Arbanore, délégué du maréchal Foch, de l'Attaché militaire des Etats-Unis, des Sénateurs et Députés du département, pour assister à diverses cérémonies organisées en l'honneur des victimes de la guerre : cinquante-deux enfants d'Is-sur-Tille et deux cent vingt Américains, morts à l'hôpital de la ville pendant les hostilités.

M. Chéron à Montpellier. Montpellier, 10. — M. Chéron est arrivé ce matin, afin de présider la séance de clôture du Congrès de l'électrification des campagnes.

De l'argent pour l'Autriche. Vienne, 10. — Le ministre des Finances a communiqué, dans une conférence de la Presse, le résultat définitif de l'emprunt de la Société des Nations, dont le montant est de 32.623.500 livres.

LES FÊTES COMMUNALES DE LILLE



LE GRAND CORTÈGE DES SOCIÉTÉS A LEUR DEPART DU BOULEVARD DES ECOLES POUR LE DEFILE EN VILLE



LE CHAR DU VIEUX-LILLE QUI OUVRAIT LA MARCHE DU CORTÈGE CARNAVALESQUE. — A droite : UN MASQUE REMARQUE.

Lire en 2<sup>e</sup> page : Les comptes-rendus des Fêtes Communales de Lille et des Fêtes du Commerce et de l'Industrie de Valenciennes

La Centenaire d'Auxi-le-Château

La petite commune d'Auxi-le-Château, dans la délicieuse vallée de l'Authie, est privilégiée quant à la longévité de ses habitants. Elle a compté jusqu'à quatre centenaires dans ces vingt dernières années, y compris Mlle Touzet qui vit actuellement.

Mlle Touzet est née à Béalcourt (Somme) le 6 janvier 1823 ; elle a donc passé cent ans depuis six mois. Elle était la quatrième d'une famille de sept enfants.

En 1823 elle vint habiter à Auxi-le-Château avec ses parents et y demeura jusqu'en 1844, époque à laquelle elle partit en service à Paris. En 1869, elle revint à Auxi (dans le Pas-de-Calais) qu'elle n'avait pas oublié et que, depuis, elle n'a plus quitté. Elle était arrivée à Hendaye mardi, dernier profitant d'une légère amélioration dans son état pour venir revoir le pays basque, qu'elle aimait beaucoup. Elle sera inhumée dans la tombe qu'il s'était préparée dans la maison des aïeules à l'île d'Oléron.

Mlle TOUZET. Mlle Touzet, qui vit chez sa petite nièce, occupe ses journées à tricoter ou à se promener dans la vallée de l'Authie.

Pierre LOTI est décédé

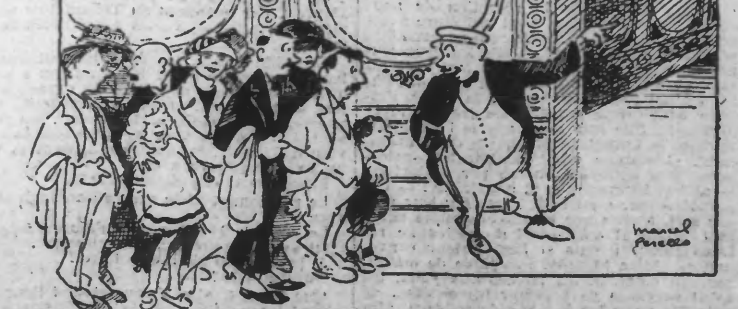
Hendaye, 10. — M. Pierre Loti, de l'Académie Française, s'est éteint doucement aujourd'hui dimanche dans sa maison d'Hendaye, entouré de ses enfants et de quelques amis intimes.



M. Pierre LOTI. Il était arrivé à Hendaye mardi, dernier profitant d'une légère amélioration dans son état pour venir revoir le pays basque, qu'elle aimait beaucoup. Elle sera inhumée dans la tombe qu'il s'était préparée dans la maison des aïeules à l'île d'Oléron.

Les VOYAGES POPULAIRES du "REVEIL"

A la Galerie des Glaces de Versailles



Voilà la place des délaqués boches... facile à reconnaître... juste en face de cette glace « toulusée »

Quelles seront les suites du Coup d'Etat en Bulgarie ?

Avec M. Stamboulsky disparaît un Gouvernement favorable aux Alliés

Nous avons annoncé hier que le gouvernement bulgare avait été renversé par un pronouciamento militaire et que tous les ministres du cabinet Stamboulsky avaient été arrêtés. A la suite de ce grave événement de graves difficultés s'annoncent pour la Bulgarie. Les paysans n'accepteront pas de bon gré la chute de leur chef. Les bourgeois, réunis seulement dans la haine des paysans, forment une quantité de groupes extrêmement divisés qui retrouveront leurs rivaux dans le succès. Il est donc vraisemblable que la révolution ne sera pas populaire. Le mouvement arrive d'autre part, dans un moment très inopportun : nous sommes à la veille du règlement des questions orientales. La Bulgarie attend un débouché dans la mer Egée. Les puissances étaient certainement beaucoup mieux disposées pour le gouvernement de M. Stamboulsky qu'elles ne le seront à l'égard des partis bourgeois qui ont fait la guerre. Pour toutes ces raisons, on ne peut considérer le coup d'Etat que comme un point de départ ; tentative de révolution, début de drame... peut-être. Il faut attendre la suite.

seff; Agriculture et Instruction publique, professeur Molloff; Justice, M. Smyloff; Finances, M. Theodoroff; Commerce, M. Boboshevsky; Chemins de fer, M. Karasoff; Travaux publics, M. Stentcheff.



M. STAMBOULSKY, Chef du Gouvernement renversé

Un adversaire de la guerre

Les Alliés ont toutes raisons de regretter M. Stamboulsky, homme énergique, brutal même, mais dont la résolution sincère d'éviter la guerre était une garantie dans un Orient où l'on n'est pas encore las des conflits prolongés depuis tant d'années. Les élections du 17 août 1919 avaient donné une grosse majorité au parti abolitionniste nouveau, dont M. Stamboulsky était le leader ; le parti paysan. Le 6 octobre, après la démission de M. Theodoroff, le roi Boris avait confié le pouvoir au nouveau venu, qui se comporta immédiatement comme un dictateur. Son ministère, remanié à différentes reprises, n'était composé que de doublures. Lui seul faisait tout. Les élections lui avaient constamment conservé la majorité. M. Stamboulsky, homme robuste, à la forte carrure paysanne, avait protesté, en 1915, contre l'entrée en guerre de la Bulgarie. Il était allé même jusqu'à menacer le roi, ce qui lui valut d'être emprisonné pendant toute la durée de la guerre. La victoire des Alliés le délivra et, par contre-coup, lui amena une grande popularité. M. Stamboulsky avait conquis la confiance des anciens ennemis de la Bulgarie. Il était bien vu et en voie d'obtenir, pour son pays, des avantages précieux, tant au point de vue des réparations que pour le débouché sur la mer Egée. Les officiers macédoniens sont au contraire des intrigants, chauvins redoutables, qui sont capables d'allumer l'incendie à n'importe quelle frontière.

Op n'a regu encore aucune nouvelle directe de Sofia, les communications télégraphiques avec la Bulgarie étant interrompues.

Des germanophiles seraient maintenant au pouvoir

En outre, le retour au pouvoir des germanophiles responsables de la guerre ne saurait réjouir les puissances. Voici, suivant une dépêche de Sofia, la composition du nouveau cabinet bulgare : Le professeur Zankoff cumule les fonctions de président du Conseil, de ministre des Affaires étrangères et de ministre de la Guerre. Les autres portefeuilles sont attribués comme suit : Intérieur, général Rouss-

Tous les partis de l'opposition représentés sauf les communistes

Sofia, 10. — Le nouveau gouvernement, dit de concentration nationale, comprend des représentants de tous les partis de l'opposition, à l'exception des communistes. Les décrets royaux nommant les nouveaux ministres et prononçant la dissolution du Stamboulsky, ont été publiés aujourd'hui. L'ordre règne dans tout le pays où la population manifeste une vive satisfaction.

L'impression en Grèce

Athènes, 10. — Les événements de Bulgarie ont causé ici une très vive impression dans les milieux politiques. On n'a regu encore aucune nouvelle directe de Sofia, les communications télégraphiques avec la Bulgarie étant interrompues.

Dans une tourelle il y avait un pendu

Un marchand d'opium à peine sorti de prison. Toulon, 10. — Un télégramme de la Seyne annonce qu'on a trouvé pendu dans une grosse tourelle du casernement Béarn, dans une darac des ateliers des Forges et Chantiers un ouvrier chinois, Chin-Che-Ong, âgé de 28 ans, originaire de Canton. Condamné à deux mois de prison et à être expulsé pour vente illicite d'opium, Chin-Che-Ong, à peine sorti de prison, s'est donné la mort.

Ce serait la guerre civile

Il y aurait eu à Sofia de nombreux tués et blessés. Paris, 10. — M. Stamboulsky qui, d'après une dépêche de Belgrade, à l'Agence Havas, ne serait nullement prisonnier puisqu'il était absent de Sofia quand s'est produit le coup d'Etat, s'efforcerait de soulever les paysans pour marcher sur Sofia. D'après cette même dépêche, de sanglants combats se sont produits dans diverses localités de la Bulgarie. A Sofia, pendant les combats, il y a eu de nombreux tués et blessés.

Mais après l'avoir révolversisé son amant tenta de se suicider

Paris, 10. — Léola Hurier, âgée de quarante-sept ans, garçon de magasin, divorcée, et Léontine Baillieux, née Baudois, âgée de trente-trois ans, veuve de guerre et mère de deux enfants, vivaient marialement, 27, rue de l'Infanterie, à Beauvais. Sérieux et travailleur, Hurier souffrait depuis longtemps de l'inconduite de sa compagne. Dès une première séparation avait éloigné les deux amants ; mais, dernièrement, Hurier avait insisté auprès de Léontine Baillieux pour qu'elle reprît la vie commune. Il avait pardonné l'infidélité passée, et de son côté, elle avait promis de mener toute sa vie sage. Elle ne tint pas longtemps ses engagements. Hurier la surprit hier en tendre conversation avec un soupirant de vingt ans. Mais, à ses reproches, comme au lieu de se soumettre elle le menaçait, il se retira. Une heure après, il revint, armé d'un revolver, et annonça à l'infidèle qu'il allait venger son infortune. Léontine Baillieux, affolée, demandait grâce au nom de ses enfants. Mais l'autre, impitoyable, tira six coups de son arme ; deux balles atteignirent la malheureuse à la gorge, une autre à l'épaule droite et une quatrième lui brisa l'index de la main droite. Elle parvint toutefois à se traîner jusque chez une voisine, Mme Vigneron, où elle perdit connaissance. Hurier rechargea alors son arme, faisant sauter les six douilles vides, puis il se laissa aller dans une balle près de la porte ; il s'éroula dans un fauteuil. Cependant, cette fusillade avait suscité une émotion très vive dans le voisinage. La police et un médecin arrivèrent bientôt sur les lieux. Les deux blessées furent transportées à l'hôpital, où le chirurgien a pu extraire la balle qui s'était logée près de l'oreille droite de Hurier. L'état de Léontine Baillieux est très inquiétant, mais on espère pouvoir extraire les balles qui se sont logées dans sa gorge et son épaule.

Leontine paya cher son infidélité

Paris, 10. — Léola Hurier, âgée de quarante-sept ans, garçon de magasin, divorcée, et Léontine Baillieux, née Baudois, âgée de trente-trois ans, veuve de guerre et mère de deux enfants, vivaient marialement, 27, rue de l'Infanterie, à Beauvais. Sérieux et travailleur, Hurier souffrait depuis longtemps de l'inconduite de sa compagne. Dès une première séparation avait éloigné les deux amants ; mais, dernièrement, Hurier avait insisté auprès de Léontine Baillieux pour qu'elle reprît la vie commune. Il avait pardonné l'infidélité passée, et de son côté, elle avait promis de mener toute sa vie sage. Elle ne tint pas longtemps ses engagements. Hurier la surprit hier en tendre conversation avec un soupirant de vingt ans. Mais, à ses reproches, comme au lieu de se soumettre elle le menaçait, il se retira. Une heure après, il revint, armé d'un revolver, et annonça à l'infidèle qu'il allait venger son infortune. Léontine Baillieux, affolée, demandait grâce au nom de ses enfants. Mais l'autre, impitoyable, tira six coups de son arme ; deux balles atteignirent la malheureuse à la gorge, une autre à l'épaule droite et une quatrième lui brisa l'index de la main droite. Elle parvint toutefois à se traîner jusque chez une voisine, Mme Vigneron, où elle perdit connaissance. Hurier rechargea alors son arme, faisant sauter les six douilles vides, puis il se laissa aller dans une balle près de la porte ; il s'éroula dans un fauteuil. Cependant, cette fusillade avait suscité une émotion très vive dans le voisinage. La police et un médecin arrivèrent bientôt sur les lieux. Les deux blessées furent transportées à l'hôpital, où le chirurgien a pu extraire la balle qui s'était logée près de l'oreille droite de Hurier. L'état de Léontine Baillieux est très inquiétant, mais on espère pouvoir extraire les balles qui se sont logées dans sa gorge et son épaule.

Contre les taxes sur les coopératives

Un meeting de protestation. Saint-Etienne, 10. — Un meeting de protestation a eu lieu ce matin, à la Bourse du Travail, contre le projet de taxes à imposer aux Coopératives de travailleurs et de consommations. Cinquante-cinq coopératives de la Loire étaient représentées. Des discours ont été prononcés par MM. Ferdinand Faure, conseiller général ; Le Griel Ernest ; Lafont, député, etc. Un ordre du jour de protestation a été voté et porté en un long cortège à la Préfecture.

Une assemblée des retraités des chemins de fer

Paris, 10. — La Fédération Nationale des Retraités des Chemins de fer français et coloniaux a tenu aujourd'hui son assemblée générale annuelle à la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement. Le projet de statut des retraités, le projet de loi sur les pensions et la création d'une maison de retraite pour les vieux cheminots ont fait l'objet de la discussion et des vœux ont été émis par l'assemblée sur ces sujets.

Au Mexique, des bandits ont attaqué un train

Mexico, 10. — Des bandits ont attaqué aujourd'hui un train dans l'Etat de Vera Cruz. Ils ont été repoussés par un détachement de troupes qui étaient à leur poursuite. Un voyageur a été tué. Deux employés du train, un soldat et un voyageur ont été blessés.

La mine Delbruck est allemande

Berlin, 10. — La commission pour le tracé des frontières germano-polonaises en Haute-Silésie, a attribué à l'Allemagne la mine Delbruck.

LIRE EN TROISIEME PAGE LE COMPTE RENDU DU

Congrès de la Mutualité